



## Présentation du dossier spécial

Sylvie Alayrangues<sup>1</sup>

Depuis sa création, la SiF a impulsé, poussé, accompagné, suivi, défendu nombre d'initiatives visant à donner à tout citoyen les clés informatiques indispensables pour être réellement acteur dans notre société. Elle n'était évidemment pas la première à se lancer dans ce vaste programme et le cinquantième anniversaire de l'EPI<sup>2</sup> (association Enseignement public pour l'informatique) nous le rappelle un peu douloureusement : la nécessité d'une acculturation à l'informatique était déjà perçue en 1971 mais il aura fallu plusieurs décennies d'un ballet avec les pouvoirs publics, succession de petits pas en avant, et grandes enjambées en arrière, pour que notre discipline trouve enfin une place dans la scolarité de nos jeunes. Ce changement amorcé pendant la dernière décennie avec l'introduction de l'informatique à l'école primaire puis au collège, culmine aujourd'hui avec la reconnaissance de notre discipline comme une discipline scolaire à part entière, reconnaissance notamment entérinée par la création du CAPES Numérique et sciences informatiques (NSI).

Voilà un an se déroulaient les premières épreuves de ce nouveau CAPES. Juillet prochain verra sortir les premiers bacheliers à avoir suivi la spécialité « Numérique et sciences informatiques » en première et pour certains également en terminale. En septembre, ils seront accueillis dans les formations du supérieur. La révolution est en marche.

Dans ce dossier, 1024 a souhaité donner la parole à certains collègues qui accompagnent ce changement. Jean-Marie Chesneaux, inspecteur général de mathématiques en charge de NSI, commence par nous donner un éclairage sur ce que

1. Maitresse de conférences en informatique à l'université de Poitiers.

2. <http://www.epi.asso.fr/epinet/epinet232.htm>.

signifie concrètement l'introduction d'une nouvelle discipline au lycée. Puis Isabelle Guérin Lassous, présidente du jury du nouveau CAPES NSI, accompagnée de Fabien Tarissan et Marie Duflot-Kremer, nous présente le concours et nous propose un retour sur la première édition. La parole est ensuite donnée à des acteurs du lycée. Charles Poulmaire, professeur de mathématiques et informatique, formateur dans son académie, partage avec nous son regard sur l'introduction de l'informatique au lycée. Grâce à David Roche, professeur de physique et d'informatique, nous avons également recueilli le témoignage de deux lycéennes, Mélisse Clivaz et Émeline Chollet qui ont choisi de suivre la spécialité NSI en première et terminale. Nous le savions déjà, l'informatique est aussi une affaire de femmes ! Enfin, nous donnons la parole à Marc de Falco et Yann Salmon, professeurs d'informatique en classes préparatoires qui nous expliquent comment ces dernières s'adaptent à l'arrivée des nouveaux bacheliers, en modifiant leurs programme mais aussi en créant une nouvelle filière spécifique MPI (mathématiques, physique, informatique) pour l'accueil des bacheliers NSI.

Pour compléter le panorama de l'évolution de l'enseignement post-bac, il manque ici une présentation du nouveau Bachelor universitaire de technologie, une information sur l'évolution des BTS et une description des choix faits dans les universités pour accueillir les nouveaux bacheliers en licence. Nous espérons revenir sur ces aspects dans les prochains numéros de 1024 et en profitons pour lancer ici un appel à témoignages auprès des collègues porteurs de ces formations pour savoir quel impact ce nouveau bac et l'arrivée notamment de la spécialité NSI ont sur l'organisation et les contenus de leurs formations.